



Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021

SLOX

ID : 081-200034056-20211214-D2021\_128-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 14 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze décembre à vingt heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

**PRESENTS :** MMES VALERO - KAZIMIERCZAK - MM AYRAL - BERTHON - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRANCES (Suppléante) - FRASSIN - RABOU - MM BARBERA - BOUTIE - CARAYON (Suppléant) - CRIQUET - CURETTI - GARDELLE - GAYRAUD - LENCOU - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

**N° 2021/128**

**Objet : Aquaval : Attribution du marché pour l'installation d'un système de chauffage de l'eau des bassins**

Vu la délibération n°2021/29 du 23 mars 2021 approuvant le plan de financement du projet de « Développement économique et touristique par l'aménagement du Complexe Aquaval à Lautrec » (Phase 3),

Vu la délibération n°2021/86 du 14 septembre 2021 approuvant l'engagement des travaux pour un branchement individuel électrique de 250 kVa avec Territoire d'Energie Tarn et autorisant le lancement et la signature du marché de travaux pour la pose et la fourniture d'un système de chauffage de l'eau,

Monsieur le Président précise que le projet de chauffage de l'eau des bassins d'Aquaval a fait l'objet d'une procédure de marché public. Suite à l'analyse des quatre dossiers présentés en Commission d'Appel d'Offres, réunie le 30 novembre 2021, la proposition de l'entreprise SAS CARCELLES, sise, 55 Chemin des Meules - 81100 Castres, pour un montant de 100.000,00 € HT a été retenue comme étant la mieux-disante.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et de retenir l'entreprise SAS CARCELLES dans le cadre du marché de travaux pour la mise en place d'un système de chauffage de l'eau des bassins d'Aquaval.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- accepte la signature du marché de travaux avec l'entreprise SAS CARCELLES pour la mise en place d'un système de chauffage de l'eau des bassins d'Aquaval pour un montant de 100.000,00 € HT,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Annexe Aquaval 2021,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 16 décembre 2021.



Le Président,  
Thierry BARDOU

